



FOCUS CANADA

The Pulse of Canadian Public Opinion

La surpêche et la gouvernance internationale des pêches et des océans

Sondage réalisé pour Pêches et Océans Canada

Environics Research Group a interrogé 2 036 Canadiens âgés de 18 ans ou plus entre le 2 et le 23 juin 2006. Les données de référence utilisées sont tirées d'un sondage réalisé entre le 20 juin et le 11 juillet 2005 auprès de 2 022 Canadiens également âgés de 18 ans ou plus. Les résultats d'un sondage de cette envergure sont jugés exacts dans une marge de plus ou moins 2,2 points de pourcentage 19 fois sur 20.

La sensibilisation aux mesures de lutte contre la surpêche et la pêche illégale

La sensibilisation aux mesures que le Canada prend pour enrayer la surpêche et la pêche illégale dans les eaux internationales à proximité de sa zone des 200 milles a grandement diminué depuis l'été dernier.

À l'heure actuelle, 3 Canadiens sur 10 (28 %, ce qui représente une diminution de 18 points) sont au fait des mesures prises l'an passé, alors que les deux tiers (67 %, ce qui représente une augmentation de 14 point) n'en connaissent aucune.

Les gens interrogés dans les provinces de l'Atlantique étaient les plus sensibilisés (34 %) alors que ceux de la Colombie-Britannique l'étaient le moins (23 %). C'est en Colombie-Britannique et en Ontario que la sensibilisation a diminué le plus (de 23 points dans les deux cas), alors qu'elle a diminué le moins au Manitoba (diminution de 10 points), au Québec (diminution de 11 points) et dans les provinces de l'Atlantique (diminution de 13 points).

Le degré de sensibilisation relevé est assez uniforme dans la plupart des sous-groupes démographiques. Cependant, les Canadiens âgés s'avèrent davantage sensibilisés que les jeunes.

L'importance de prendre des mesures pour enrayer la surpêche et la pêche illégale

La grande majorité des Canadiens pense encore qu'il est important que le Canada prenne les mesures qui s'imposent pour lutter contre la surpêche et la pêche illégale dans les eaux internationales. Toutefois, l'expression de cette opinion a légèrement diminué d'intensité au cours de l'an dernier.

Plus de 9 Canadiens sur 10 (95 %) estiment qu'il est très important (78 %, ce qui représente une diminution de 4 points) ou plutôt important (17 %, ce qui représente une augmentation de 3 points) que le Canada prenne pareilles mesures.

Les Canadiens des provinces de l'Atlantique (89 %), de l'Alberta (85 %) et de la Colombie-Britannique (83 %), surtout ceux de Vancouver (87 %), sont davantage enclins à croire qu'il est très important de prendre les mesures nécessaires, alors que les Québécois (66 %) sont les moins enclins à le penser. De plus, la diminution la plus marquée de la proportion de gens qui croient que ces mesures sont très importantes s'est produite au Québec (diminution de 11 points).

Les Canadiens âgés ayant fait des études supérieures et ayant un revenu élevé sont plus enclins à penser qu'il est très important de prendre des mesures pour enrayer la surpêche.

Le moyen le plus efficace d'éliminer la surpêche et la pêche illégale

Même si la majorité des Canadiens continue de croire que l'accroissement de la surveillance est le meilleur moyen de régler le problème de la surpêche, on remarque un léger penchant vers les efforts diplomatiques ainsi que la croyance selon laquelle ces deux avenues sont efficaces.

La moitié des Canadiens (52 %, ce qui représente une diminution de 5 points) estime que le Canada aurait avantage à accroître sa surveillance dans les eaux internationales pour enrayer la surpêche et la pêche illégale. Environ le tiers (36 %, ce qui représente une augmentation de 3 points) croit qu'il serait plus efficace d'avoir recours à la diplomatie avec les autres pays concernés par les pêches internationales. Un Canadien sur 10 (9 %, ce qui représente une augmentation de 3 points) estime que ces deux façons de faire sont aussi efficaces l'une que l'autre.

Les répondants du Canada atlantique (57 %) et de l'Alberta (56 %) sont ceux qui sont les plus convaincus de l'efficacité de l'accroissement de la surveillance. Les répondants de la Saskatchewan (43 %) croient davantage en l'efficacité des efforts diplomatiques. Toutefois, cette proportion dans l'ensemble de l'Ontario (38 %) est très près de la moyenne nationale alors qu'à Toronto, elle situe à 41 %. Les répondants du Québec (14 %) sont les plus portés à croire que ces

deux approches sont aussi efficaces l'une que l'autre. L'an dernier, c'est en Saskatchewan (diminution de 10 points) et en Colombie-Britannique (diminution de 7 points) que l'appui en faveur de l'accroissement de la surveillance a le plus diminué. Quant à l'appui en faveur des efforts diplomatiques, c'est au Canada atlantique, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique (augmentation de 7 points dans les trois cas) qu'il a progressé le plus. La croyance en l'efficacité des deux approches a gagné le plus de terrain au Québec (augmentation de 6 points).

Les hommes et les Canadiens ayant fait peu d'études sont plus susceptibles que les autres de croire que l'accroissement de la surveillance sera le moyen le plus efficace. Les femmes, les jeunes Canadiens et ceux dont le revenu est modeste sont les plus susceptibles d'être en faveur du recours à la voie diplomatique. Les Canadiens âgés et les diplômés d'université sont quant à eux susceptibles de penser que les deux approches se valent.

La priorité à long terme la plus importante

La majorité des Canadiens continue d'accorder plus d'importance à la santé des stocks de poissons marins qu'à la prospérité de l'industrie des pêches.

L'opinion publique a grandement changé au cours de l'an dernier sur cette question. Six Canadiens (60 %) sur 10 croient encore qu'il est plus important à long terme pour le Canada de préserver la santé des stocks de poissons marins, alors que 3 sur 10 (31 %) estiment qu'il est plus important pour le Canada de préserver la prospérité de l'industrie des pêches du pays et que 6 % croient que ces deux priorités sont aussi importantes l'une que l'autre.

Les habitants de la Colombie-Britannique (73 %) et ceux du Canada atlantique (68 %) sont plus portés que les autres Canadiens à accorder une grande importance à la santé des stocks de poissons. Pour leur part, les habitants de la Saskatchewan (39 %) sont plus susceptibles d'accorder de l'importance à la prospérité de l'industrie des pêches alors que les Québécois sont portés à croire que ces deux priorités sont aussi importantes l'une que l'autre. La proportion des Canadiens qui estiment qu'il est plus important de préserver la santé des stocks de poissons marins diminue au Québec (de 8 points) et augmente au Manitoba (de 7 points).

Les jeunes Canadiens ayant des études et un revenu élevés sont enclins à penser qu'il est plus important pour le Canada de préserver la santé des stocks de poissons marins.

Préoccupations quant à l'avenir des stocks de poissons dans le monde

La grande majorité des Canadiens demeure préoccupée par l'avenir des stocks de poissons dans le monde à titre de source alimentaire.

Près de 9 Canadiens sur 10 sont très préoccupés (47 %, ce qui représente une diminution de 2 points) ou plutôt préoccupés (40 %, ce qui représente une augmentation de 3 points) par les stocks de poissons dans le monde. Seulement un Canadien sur 10 n'est pas très préoccupé (9 %, pourcentage inchangé) et 3 % (diminution d'un point) ne sont pas préoccupés du tout.

Les habitants de la Colombie-Britannique (56 %) et du Canada atlantique (55 %) sont les plus enclins à être fortement préoccupés, alors que les habitants de la Saskatchewan (36 %) et du Québec sont les moins portés à l'être (37%).

Les Canadiens âgés ayant fait des études élevées et ceux dont le revenu est modeste sont les plus susceptibles d'être très préoccupés par l'avenir des stocks de poissons du monde.

Pêches et Océans Canada
Questions omnibus
Focus Canada 2006 – 2

18D. Est-ce que vous êtes au courant de mesures que le Canada a prises pendant la dernière année pour stopper la surpêche ou la pêche illégale dans les eaux internationales près de la zone canadienne des 200 milles ?

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – NSP/PR

19D. D'après vous, est-ce qu'il est très important, assez important, pas très important ou pas du tout important que le Canada prenne les mesures nécessaires pour stopper la surpêche ou la pêche illégale dans ces eaux internationales ?

- 01 – Très important
- 02 – Assez important
- 03 – Pas très important
- 04 – Pas du tout important
- NON SUGGÉRÉ
- 99 – NSP/PR

20D. Est-ce que vous pensez qu'il est plus probable que le Canada réussisse efficacement à régler le problème de la surpêche et de la pêche illégale :
LIRE EN ROTATION – CODER UNE MENTION SEULEMENT

- 01 – En optant pour la voie diplomatique et en travaillant avec les autres pays concernés par la pêche internationale
- 02 – En accroissant sa surveillance des eaux internationales pour décourager la surpêche
- NON SUGGÉRÉ
- 03 – Les deux mesures sont tout aussi efficaces.
- 04 – Ni l'une ni l'autre ne sont efficaces.
- 06 – Cela dépend.
- 99 – NSP/PR

21D. D'après vous, laquelle des deux priorités suivantes est plus importante pour le Canada à long terme? LIRE EN ROTATION – CODER UNE MENTION SEULEMENT

- 01 – Préserver la santé des stocks de poissons dans les océans
- 02 – Maintenir la prospérité de l'industrie de la pêche de notre pays

NON SUGGÉRÉ

03 – Les deux sont tout aussi importantes.

04 – Cela dépend.

99 – NSP/PR

22D. Diriez-vous que vous êtes personnellement très préoccupé, assez préoccupé, pas très préoccupé ou pas du tout préoccupé par l'avenir des stocks de poissons de la planète comme source alimentaire ?

01 – Très préoccupé

02 – Assez préoccupé

03 – Pas très préoccupé

04 – Pas du tout préoccupé

NON SUGGÉRÉ

99 – NSP/PR

Méthodologie

Les résultats se fondent sur les questions omnibus posées lors d'un sondage Focus Canada réalisé par Environics auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens d'âge adulte entre le 2 et le 23 juin 2006.

Élaboration des questions

Les chercheurs principaux d'Environics ont élaboré les questions du sondage conjointement avec les représentants de Pêches et Océans Canada. Les questions ont été mises à l'essai au préalable dans le cadre du sondage général avant d'être finalisées.

Sélection de l'échantillon

La méthode d'échantillonnage visait à mener environ 2 020 entrevues auprès de ménages choisis au hasard au Canada. L'échantillonnage est représentatif de la population canadienne, à l'exception des Canadiens vivant au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ainsi que des institutions (casernes des forces armées, hôpitaux, prisons).

Le modèle d'échantillonnage se fonde sur la répartition de la population en dix régions (Canada atlantique, région métropolitaine de Montréal, reste du Québec, région du Grand Toronto, reste de l'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, District régional de Vancouver et reste de la Colombie-Britannique) ainsi que selon quatre tailles de population (moins de 5 000 habitants, de 5 000 à 100 000 habitants, de 100 000 habitants à 1 000 000 d'habitants et 1 000 000 d'habitants et plus). Voici la répartition de l'échantillonnage final :

Répartition de l'échantillonnage

	% selon le recensement de 2001	Pondéré N = 2 036	Non pondéré N = 2 036	Marge d'erreur
CANADA	100	2 036	2 036	+/- 2,2 %
Canada atlantique	8	157	250	+/- 6,2 %
Québec	24	491	500	+/- 4,4 %
Ontario	38	776	600	+/- 4,0 %
Manitoba	4	76	128	+/- 8,7 %
Saskatchewan	3	67	128	+/- 8,7 %
Alberta	10	202	204	+/- 6,9 %
Colombie-Britannique	13	266	226	+/- 6,5 %

* Canadiens âgés de 18 ans ou plus en 2001, à l'exception des habitants du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Pour sa méthode d'échantillonnage, Environics a recours à un système d'appel aléatoire. Les échantillons sont sélectionnés à l'aide d'une base de données renfermant des séries de numéros de téléphone en vigueur. Ces séries se composent de blocs de 100 numéros de téléphone consécutifs et sont revues de trois à quatre fois par année après une analyse approfondie du dernier annuaire électronique paru. Chaque numéro généré fait l'objet d'une série de procédures de vérification avant d'être retenu. On recherche ensuite tous les numéros générés dans un annuaire électronique récent afin de connaître l'emplacement géographique correspondant ainsi que de vérifier s'il s'agit de numéros d'entreprise ou de numéros faisant l'objet d'un retrait des listes. Le code postal des numéros inscrits est ensuite vérifié et comparé à la liste des codes valides relatifs au groupe d'échantillons. On assigne aux numéros non inscrits le code postal le plus probable en fonction des données disponibles au sujet des numéros figurant dans le répertoire global des entreprises de services téléphoniques. Grâce à cette méthode de sélection, les numéros non inscrits et ceux inscrits après la publication de l'annuaire sont inclus dans l'échantillonnage.

Entrevues téléphoniques

Les entrevues de ce sondage ont été réalisées dans les installations centrales d'Environics à Toronto et à Montréal. Des superviseurs étaient présents sur le terrain en tout temps pour veiller au bon déroulement des entrevues et de la consignation des réponses. Dix pour cent du travail de chaque personne menant les entrevues a été surveillé directement pour en assurer la qualité selon les normes établies par l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (anciennement l'Association canadienne des organisations de recherche en marketing). Au moins cinq appels étaient faits à tous les ménages avant de leur assortir la mention « aucune réponse ». Dans chaque ménage rejoint, les personnes âgées de 18 ans et plus ont été choisies aléatoirement selon la méthode de la date d'anniversaire la plus récente. Cette méthode donne des résultats aussi probants que le fait d'énumérer toutes les personnes vivant sous un même toit et d'en choisir une au hasard.

Résultats

En tout, 2 036 entrevues ont été réalisées entre le 2 et le 23 juin 2006. Un échantillon de cette taille donne une erreur d'échantillonnage de plus ou moins 2,2 points de pourcentage 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus élevée dans le cas des résultats relatifs aux sous-groupes régionaux ou socio-démographiques de l'échantillon total.

Le taux de réponse net est de 6 % : le nombre d'entrevues réalisées (2 036) divisé par le nombre de numéros composés (43 483) moins les numéros non

résidentiels, non valides ou n'étant pas en service ainsi que les ménages non admissibles et ceux où la langue constituait un obstacle (10 037). Le taux de réponse réel est de 11 % : le nombre d'entrevues réalisées (2 036) divisé par le nombre de répondants qualifiés joints directement (17 823).

Résultats des appels		
	Nbre	%
A. Nbre de numéros composés	43 483	100
Ménages non admissibles	0	0
Numéros non résidentiels ou pas en service	8 888	20
Obstacle lié à la langue	1 149	3
B. Sous-total	10 037	23
C. Nouvelle base (A – B)	33 446	100
D. Aucune réponse, ligne occupée, non disponibilité	15 623	47
Refus	15 519	46
Refus en cours d'entrevue	268	1
E. Sous-total	31 410	94
F. Taux de réponse net (C – E)	2 036	6
Taux de réponse (F / [C – D])		11

Nota : Il se peut que l'addition des totaux ne donne pas 100, car ils ont été arrondis.